

# S.M.A.V.A.S.

Bâtiment C.C.A.C. – Rue Renard –  
51800 STE MENEHOULD - Tél : 03 26 60 37 15

---

## Travaux d'entretien de l'Aisne amont 2017

Compte rendu de la réunion de suivi de chantier du 14 décembre 2017.

---

**Personnes conviées** : Cf. Liste jointe

### **Objet de la réunion :**

La réunion a eu lieu au niveau du passage à gué entre les communes de SOMMAISNE et VAUBECOURT. Les précédentes réunions de chantier programmées ayant été annulées ou n'ayant pas permis de vérifier les opérations à cause des niveaux d'eau, la réunion de chantier avait pour objectif de vérifier les opérations réalisées par l'entreprise et de vérifier si des opérations étaient à reprendre.

### **Observations :**

Eu égard aux niveaux d'eau encore importants lors de la réunion, toutes les interventions n'ont pas été vérifiables. Pour autant, il a été observé que l'entreprise n'a pas pu réaliser toutes les opérations demandées ou encore que, certaines des opérations réalisées, devront être reprises car elles ne répondent pas aux objectifs de gestion. Cela n'est pas une remise en cause des compétences de l'entreprise, mais simplement le fait des inondations répétées tout au long du mois de décembre.

Concernant le détail des points observés, les opérations devant être réalisées des points 81 à 120 ont été vérifiées autant que faire se peut. Les niveaux d'eau encore importants n'ont pas permis de s'assurer de la bonne réalisation des travaux et d'assurer qu'aucune reprise des opérations ne sera nécessaire.

Dans ce contexte, la prochaine réunion de reprise des travaux qui sera organisée le Lundi 19 Mars 2018 au niveau du pont de la commune de VAUBECOURT, permettra de refaire un point avec l'entreprise sur la reprise et la poursuite des travaux, mais elle permettra également de refaire un état des lieux du cours d'eau des points déjà observés (point 81 à 120).

### **Décisions :**

- La prochaine réunion de suivi de chantier aura pour but d'établir un planning d'intervention avec l'entreprise pour les prochaines opérations. Ce sera également l'occasion de refaire l'état des lieux des opérations réalisées des points 81 à 120.
- Le chantier 2017 n'est pas considéré comme terminé et devra être repris en 2018.
- Le technicien précise que les dates d'interventions sont cadrées par la réglementation et les préconisations de bonne gestion liées aux zones de protection spécifiques, périodes de nidification et périodes de reproduction de la truite fario. En ce sens, en règle générale, pour l'intervention sur la ripisylve, voici les préconisations qui devront être respectées, hors dérogations accordées:
  - Du 1er mars au 31 mars: intervention possible sous couvert de l'accord de l'ONCFS et du gestionnaire NATURA 2000 si le site est concerné.
  - Du 1er avril au 14 juillet: Pas d'intervention possible.
  - Du 15 juillet au 15 août: Intervention possible sous couvert de l'accord de l'ONCFS et du gestionnaire NATURA 2000 si le site est concerné.
  - Du 15 août au 1<sup>er</sup> décembre, Intervention possible.

Les propriétaires riverains ainsi que toutes les personnes intéressées **peuvent participer à ces réunions publiques.**

***Il est demandé :***

- ***Aux maires des communes de bien vouloir afficher cette invitation sur le panneau d'affichage municipal, d'avertir les présidents des associations foncières présentes sur leur territoire et de les inviter à cette réunion, ainsi que les présidents d'associations locales de pêche.***
- ***Aux délégués d'avertir le plus grand nombre possible de riverains, de les inviter à la réunion d'information et aux réunions hebdomadaires de chantier.***

***Le technicien de la CATER,***

Emmanuel GODIN

<b>Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (C.A.T.E.R)</b> CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE CS 90525 - 51009 CHALONS en CHAMPAGNE Tél : 06.72.27.52.89 Fax.03.26.64.95.00 Emmanuel.godin@marne.chambagri.fr	<b>Entreprise VITRY SYNERGIC</b> 40 avenue Jean Jaurès 51300 VITRY LE FRANCOIS 06.10.81.12.64
--	--